

Territoires et territorialité : la trame spatiale de l'environnement

Bernadette Mérenne-Schoumaker,
professeur ordinaire à l'ULG - Département de géographie

L'objectif de notre intervention est double : d'une part, circonscrire les concepts de territoire, de territorialité et d'environnement et, d'autre part, nous interroger sur les liens entre l'éducation à l'environnement, l'éducation à la citoyenneté et les territoires.

Le regard que nous porterons sur ces problématiques sera double lui aussi étant à la fois celui d'une géographe préoccupée de la construction des savoirs et savoir-faire de sa discipline et celui d'une personne qui a beaucoup investi en didactique de la géographie, notamment au niveau de l'enseignement secondaire.

Notre réflexion sera développée en trois temps : 1. Territoire et territorialité, 2. Environnement et 3. Liens entre les deux thématiques du colloque et les territoires.

1. Territoire et territorialité

1.1. Une double filiation : juridique et éthologique

Comme le souligne bien M. Le Berre¹, le terme territoire provient du latin *territorium*, lui-même dérivé de *terra*, la terre ; il

¹ LE BERRE M., « Territoires » in BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, 2^e édit., 1995, p. 601-622.

signifie morceau de terre appropriée. Dans la langue française, il a donné naissance aux mots terroir et territoire. Ce dernier s'est imposé à l'époque moderne en devenant l'espace relevant d'un prince et en acquérant un sens juridique très fort auquel on peut associer trois idées : celle de domination liée au pouvoir du prince, celle d'une aire dominée par ce contrôle territorial et celle des limites matérialisées par des frontières. C'est de ce sens que dérive toujours aujourd'hui l'expression très utilisée en géographie d' « aménagement du territoire ».

A partir de 1920², suite aux travaux des éthologues qui commencent à étudier les animaux dans leur milieu naturel et non plus seulement en laboratoire, le concept acquiert un sens éthologique et désigne l'espace dominé par une société animale. Ces éthologues utilisent aussi le concept de territorialité pour désigner la conduite d'un organisme pour prendre possession de son territoire et le défendre contre les membres de sa propre espèce. La territorialité, de simple qualité juridique, devient un système de comportement.

Territoire et territorialité ont été ensuite transférés à l'anthropologie, à la psychologie (dans le cas d'êtres humains « hors norme ») puis à la sociologie (dans le cas de groupes plus ou moins marginaux). Enfin, le transfert a gagné l'étude des groupes sociologiques « normés » et les travaux géographiques où l'on présuppose, comme en éthologie, qu'il n'existe pas de comportements sociaux sans territoire³.

1.2. Un concept largement polysémique et flou

Si les transferts signalés ci-dessus ont largement enrichi le concept de territoire, celui-ci n'en reste pas moins porteur de différents sens et au total assez flou. Il peut, en effet, désigner une simple aire d'extension d'un phénomène, un espace d'enjeux sociaux, une portion de la surface terrestre délimitée que se réserve une collectivité humaine qui l'aménage en fonction de ses besoins ou le lieu de vie d'un groupe social. On

² LE BERRE M., *op. cit.* p. 601-602.

³ *Ibidem*, p. 604.

peut en outre l'utiliser à différentes échelles depuis les territoires de la vie quotidienne jusqu'aux territoires du Monde.

1.3. Un concept d'usage récent en géographie

Si le terme territoire est banal, la géographie jusqu'à une époque récente ne l'a que peu utilisé lui préférant le mot région et surtout les termes « milieu » ou « espace ». En fait, le terme territoire ne s'est imposé qu'après 1980 à la faveur non seulement de la montée en puissance de l'aménagement du territoire mais encore et surtout des préoccupations sociales en géographie⁴. L'ouvrage de J.-P. Ferrier *La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes* (1984) en est un bon révélateur.

Le tableau 1 explicite ces changements de paradigmes en comparant les concepts de milieu, d'espace et de territoire et les démarches qui en résultent.

Quant aux définitions de territoire et de territorialité en géographie, nous les emprunterons à R. Brunet et *al.* Le territoire est un espace approprié par un groupe social (voire un individu) avec sentiment d'appartenance ou conscience de son appropriation ; c'est souvent aussi un espace aménagé par ce groupe ainsi qu'un espace d'identité. La notion de territoire est donc à la fois juridique, sociale, culturelle et même affective. La territorialité est le rapport individuel ou collectif à un territoire considéré comme approprié.

⁴ PINCHEMEL Ph. et G. *La face de la Terre*, Paris, Armand Colin, U Géographie, 3^e édit., 1994, 517 p.

Tableau 1. Milieu, espace et territoire

Milieu (géographique)	Espace (géographique)	Territoire
= ce qui est autour d'un lieu, d'une activité, d'un groupe	= produit social organisé et système de relations entre les lieux	= espace approprié par un groupe social
Terme de la géographie classique	Terme de la géographie néopositiviste	Terme de la géographie sociale
Importance des relations verticales des sociétés à leur environnement naturel	Importance des relations horizontales découlant de l'interdépendance entre les lieux (distance)	Importance des relations psychologiques et sociologiques (voire juridiques) que les hommes entretiennent avec leurs espaces
Toutes les échelles mais surtout échelle locale sauf pour les milieux naturels	Toutes les échelles	À l'échelle des collectivités humaines
↓ surtout utilisé dans l'enseignement et dans l'optique science naturelle	↓ surtout utilisé dans la littérature scientifique et dans l'optique scientifique géométrique	↓ surtout utilisé en géographie appliquée et dans l'optique science sociale

Source : d'après B. Mérenne-Schoumaker, 2002, p. 10-13.

1.4. Trois points de vue différents d'analyse

Pour les géographes, le territoire peut être analysé de trois points de vue différents : existentiel, physique et organisationnel⁵.

La facette existentielle est souvent un point de départ. On s'y interroge sur l'entité que constitue le territoire pris en compte et sur son *identité* traduite par son *nom*. Ce dernier est la première relation de dépendance entre un lieu et son inventeur ; il permet de le repérer et de le signaler aux autres ; il indique aussi l'appropriation. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler comment les découvreurs ont désigné les territoires rencontrés sur leur route ou encore les changements de toponymie liés à des changements de régime politique. La facette existentielle est évidemment forgée par le groupe qui donne à l'extérieur une vision globale du territoire, à la fois par ses revendications territoriales, par l'affirmation d'un sentiment d'appartenance et par l'unité de fonctionnement qu'il lui confère. La territorialité exprime alors un contenu juridique, un sentiment d'appartenance à un morceau de terre et un mode de comportement au sein de cette entité. Le territoire est l'espace d'une société.

La facette physique permet de mettre l'accent sur les *configurations territoriales*. C'est assez classique en géographie où l'on s'attache souvent à mettre en évidence la structure particulière d'un espace, structure traduisant en quelque sorte ses arrangements territoriaux. Tout territoire est, en effet, un ensemble de lieux qui possèdent des propriétés naturelles et matérielles. Les propriétés naturelles sont liées aux effets de localisation : il peut s'agir d'éléments naturels (par exemple : les températures hivernales), de potentialités (par exemple : la pratique du ski) ou de contraintes (par exemple : des surcoûts de dépenses pour l'entretien des sites). Les propriétés matérielles résultent des actions d'aménagement qui sont toujours sélectives (par exemple : aménagement de routes) et donnent au territoire sa physionomie.

⁵ LE BERRE M., *op. cit.*, p. 610-617.

Un territoire n'est pas qu'une réalité morphologique ; c'est encore un *système organisé par des acteurs*. D'où l'intérêt de la facette organisationnelle qui cherche à identifier les acteurs, à rechercher leurs rôles spécifiques ainsi que les échanges d'informations et les processus décisionnels qui permettent de comprendre comment fonctionne le territoire. En outre, tout territoire est un système qui évolue sans cesse, ce qui conduit à s'intéresser aux *dynamiques territoriales*.

2. Environnement

2.1. Des liens d'abord étroits avec le milieu

Comme le rappellent J. Lévy et M. Lussault⁶, le mot environnement a d'abord signifié contour puis action d'environner ; l'environnement était ce qui est autour, aux environs de soi ou d'un groupe humain (*Umwelt*). Au XIXe siècle, le terme est utilisé par des géographes anglophones pour désigner le milieu. Il est introduit en France en 1912 par P. Vidal de la Blache mais en mettant l'accent sur ce qui inclut plus que sur ce qui entoure. Toutefois, les géographes francophones continuent à lui préférer le terme milieu.

2.2. Une connotation écologique progressivement dominante

Ce n'est qu'au début des années 1970 que le terme « environnement » émerge réellement mais il renvoie essentiellement à l'impact négatif des activités humaines sur les réalités biophysiques comme en témoignent bien les travaux de la première conférence des Nations-Unies sur l'Environnement (Stockholm, 1972) ou l'ouvrage « L'environnement » publié en 1971 par P. George⁷ dans la collection « Que sais-je ? » C'est donc le regard de l'écologie en tant que démarche scientifique puis politique qui va faire évoluer le mot⁸. Cette filiation va

⁶ LEVY J. et MICHEL L. (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 317.

⁷ GEORGE P. *L'environnement*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 1450, 1971, 128 p.

⁸ LÉVY J. et LUSSAULT M., *op. cit.*, p. 318.

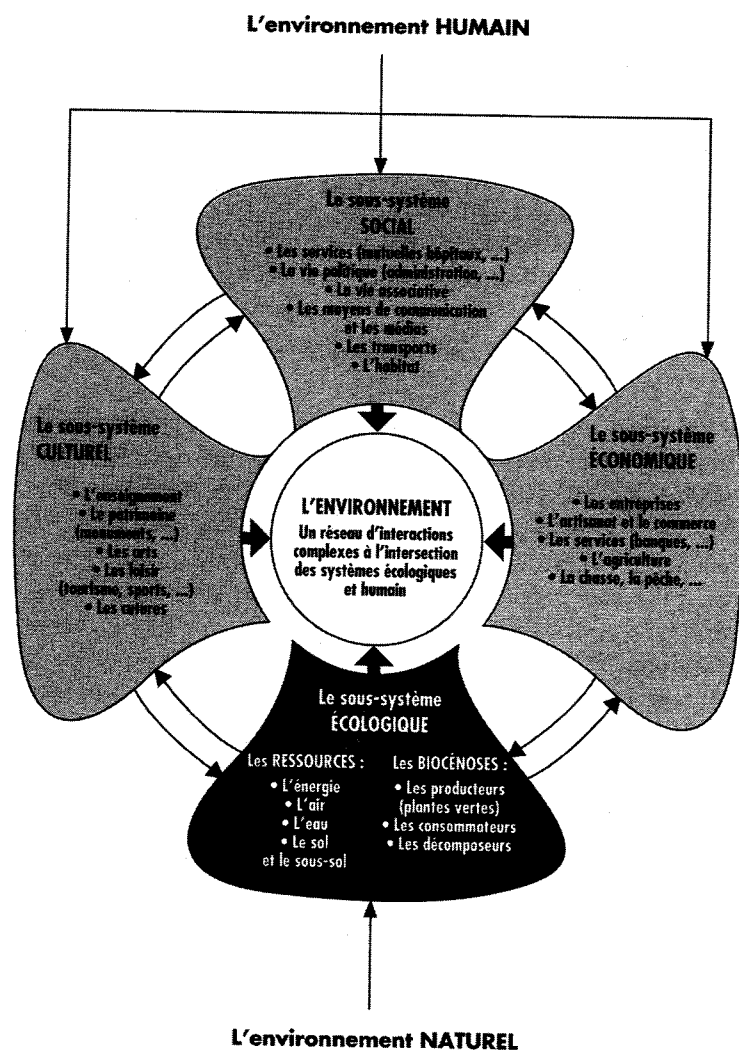
rester longtemps dominante comme le montre encore par exemple un ouvrage grand public comme celui de J.-F. Beaux publié en 2001. Elle explique aussi les difficultés pour distinguer environnement (domaine essentiellement pluridisciplinaire), d'écologie (discipline des sciences naturelles qui étudie principalement les relations des êtres vivants à leur milieu naturel) tant au niveau de la littérature que des formations universitaires où l'environnement reste souvent un sous-domaine de la biologie. En outre, elle n'est pas étrangère à une vision de l'environnement réduite aux problèmes engendrés par les hommes (comme dans l'ouvrage de J. Vernier de 1992).

2.3. Un concept aujourd'hui global mais souvent ambigu

Le terme « environnement » doit pourtant être pris dans son sens large, à savoir non seulement des éléments naturels (eaux, air, végétation, sol, reliefs), des éléments matériels (immeubles, voies de communication, etc.) mais encore des personnes, des activités, leurs relations, leurs cultures, leurs institutions ; c'est tout ce qui nous entoure et agit sur nous ou encore l'espace géographique vu du lieu dont on parle⁹. C'est dès lors un réseau d'interactions complexes à l'intersection des systèmes écologiques et humains (économiques, sociaux et culturels) (figure 1).

⁹ BRUNET R. et al., *op. cit.*, p. 188.

Figure 1. L'environnement : un système dynamique complexe



Extrait de « Programme cadre en matière d'éducation à l'environnement, enseignement secondaire », coordonné par Léon Mathot, Ministère belge de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation, Bruxelles, 1992, p. 12.

Source : P. Giolitto et M. Clary, 1994, p. 83.

Ce concept global n'a toutefois que peu intéressé les géographes français jusque dans les années 1980 (contrairement aux géographes anglophones); mais, depuis quelques années, les recherches se multiplient, surtout dans le domaine des risques naturels.

Toutefois, comme le concept territoire, l'environnement reste un terme ambigu¹⁰ car c'est un concept sans échelle, sans frontière, sans limite... C'est à la fois une réalité extérieure à l'homme et une réalité perçue, représentée et imaginée par ce dernier. Sous la forme de « l'environnement », il peut même désigner le monde biophysique transformé par l'homme. On comprend ainsi pourquoi on lui adjoint souvent un qualificatif comme naturel, industriel, rural, urbain, social, familial, culturel, technique, artistique... ou encore la très grande largeur de son vocabulaire de base¹¹.

3. Liens entre éducation à l'environnement, éducation à la citoyenneté et les territoires

3.1. L'éducation à l'environnement : une double approche

En passant d'une problématique de « nature » à celle d'« environnement », les finalités de la formation ont beaucoup changé. Qu'il s'agisse de programmes nationaux ou internationaux, deux objectifs complémentaires semblent s'affirmer : l'éducation pour l'environnement et l'éducation par l'environnement¹².

¹⁰ LÉVY J. et LUSSAULT M., *op. cit.*, p. 318.

¹¹ PROGLIO H., *Les 100 mots de l'environnement*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 3787, 2007, 127 p.

¹² BAUER A. et MARROU L. (Page consultée le 29 décembre 2007), *Pour une éducation à l'environnement*, [En ligne].

<http://fig-st->

[die.education.fr/actes/actes_99/environnement/article.htm](http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_99/environnement/article.htm), p. 1

L'éducation pour l'environnement vise à responsabiliser les individus à leur environnement. Sa finalité est donc de connaître, gérer et préserver l'environnement et l'éducation en est le moyen.

L'éducation par l'environnement cherche à favoriser les apprentissages grâce à la confrontation au réel et la possibilité de mener des actions individuelles et collectives. Sa finalité est de former l'individu et l'environnement est le support de la formation.

3.2. L'éducation à la citoyenneté : une nouvelle mission pour l'école

Depuis quelques années, on constate un retour en force de l'éducation à la citoyenneté. Ce phénomène tient à la conjonction de deux exigences¹³ : une demande explicite de la société pour faire face à différents problèmes notamment dans les quartiers en difficulté et une attente des écoles pour faire face au climat d'incivilité en progression un peu partout. Pour mettre en œuvre ce nouvel apprentissage, plusieurs voies peuvent être choisies : sévir davantage ou rendre l'élève plus responsable, développer des enseignements spécifiques (comme l'éducation civique) ou favoriser des démarches transdisciplinaires. Ces voies seront largement débattues dans le cadre de ce colloque. Notre propos n'est donc pas d'en discuter mais de replacer cette exigence dans le contexte de notre réflexion sur les territoires et plus largement de la géographie qui étudie les relations entre espace et société, relations qui sont au cœur des manières dont les humains construisent et habitent les territoires¹⁴.

¹³ FOURNIER M. « L'éducation à la citoyenneté : une nouvelle mission pour l'école. Entretien avec Robert Ballion » in *Éduquer et former*, Paris, Sciences Humaines, 2001, p. 377-379, p. 377.

¹⁴ AUDIGIER F. « Un chemin vers la citoyenneté » in *Cahiers pédagogiques*, n° 460, 2008, p. 11-13.

3.3. Eduquer à l'environnement, éduquer à la citoyenneté : de nombreuses convergences

Comme l'a montré D. Kumurdjian¹⁵, il existe trois points de convergence explicites entre l'éducation à l'environnement et l'éducation à la citoyenneté :

- elles visent les mêmes objectifs d'attitude comme l'esprit critique, l'initiative, la décision, l'engagement, la résolution de problèmes par l'action, l'implication dans la résolution de problèmes, la coopération, la solidarité ;

- elles contextualisent l'action individuelle dans une société et obligent l'acteur à considérer les effets de son action ;

- elles partagent les mêmes valeurs : démocratie, participation, droits de l'homme.

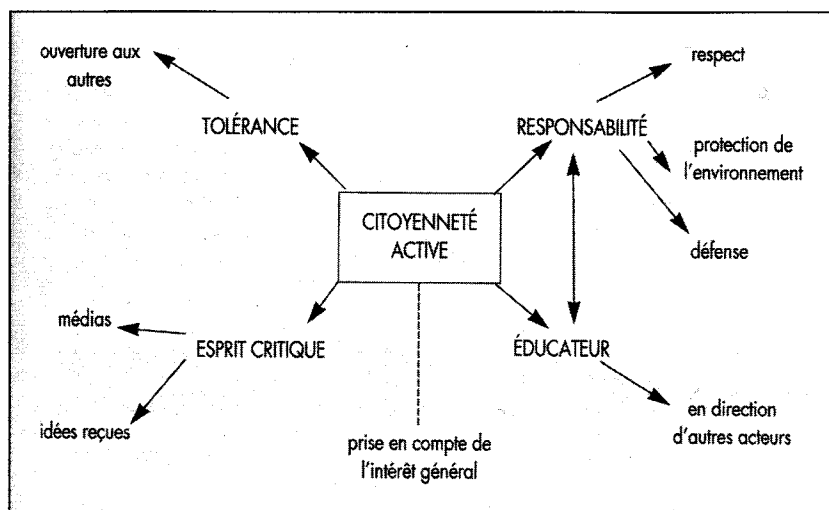
En fait, le but essentiel de l'éducation à l'environnement est de promouvoir une nouvelle citoyenneté. Si celle-ci vise d'abord à respecter, protéger et finalement bien gérer l'environnement, elle développe aussi des comportements plus généraux comme la tolérance, l'esprit critique, la responsabilité et le sens de l'éducation des autres (figure 2). Education à l'environnement et éducation à la citoyenneté sont ainsi très liées.

¹⁵ KUMURDJIAN D. (Page consultée le 30 décembre 2007). *Éduquer à l'environnement, Éducation à la citoyenneté, convergences et difficultés*, [En ligne].

Adresse URL :

<http://www.inrp.fr/Acces/Biennale/7biennale/Contrib/longue/7089.pdf>, p. 3-4.

Figure 2. Comportements promus par l'éducation à l'environnement



Source : P. Gioletto et M. Clay, 1994, p. 281.

3.4. Pas d'éducation à l'environnement ou à la citoyenneté sans support spatial, donc de territoire

Que l'environnement soit pris au sens étroit (environnement naturel) ou large, il s'inscrit toujours dans une réalité spatiale. Comme ce support fait référence aux hommes, on peut l'assimiler à un territoire.

Eduquer à l'environnement (ou pour l'environnement) implique donc de prendre conscience de la complexité, de la fragilité et de l'acuité des relations des hommes avec ses milieux de vie ou territoires en acquérant des connaissances, des comportements et des compétences pratiques. Eduquer par l'environnement suppose pour sa part de travailler à partir de cas concrets pris dans les milieux de vie de l'élève ou en relation avec ces milieux de vie et d'y développer des actions individuelles ou collectives. La citoyenneté renvoie, quant à elle, à deux comportements qui

s'exercent dans un cadre spatial : vivre et décider ensemble et prendre ses responsabilités. Il semble donc impossible d'être citoyen sans un ancrage dans un territoire.

Mais vu l'éclatement spatial de notre vie, à quelle territorialité l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté se réfèrent-elles ? Sans conteste, l'espace local, le territoire du quotidien doit être privilégié : c'est là que chacun peut réellement participer à un projet commun et s'y impliquer. Mais agir localement n'empêche pas de penser globalement car nos comportements ici ont souvent des répercussions ailleurs. Pensons par exemple au réchauffement climatique ou au commerce équitable.

Education à l'environnement et à la citoyenneté s'inscrivent ainsi parfaitement dans le contexte d'une étude du milieu renouvelée où l'accent serait mis non seulement sur les savoirs et les savoir-faire mais encore sur les savoir-être (comportements)¹⁶. En ce domaine, qui est sans aucun doute transdisciplinaire, la géographie peut apporter beaucoup tant au niveau des concepts (comme relations – interactions spatiales) que des démarches (notamment un raisonnement articulé dans un territoire, une démarche pluriscalaire et dynamique, l'intégration des représentations)¹⁷.

Par ailleurs, comme le dit bien F. Audiger¹⁸, elle contribue aussi largement à la construction de compétences via la pluralité de ses outils d'analyse, l'hétérogénéité de ses sources d'information et la place de l'action et des valeurs qui la sous-tendent.

¹⁶ GIOLITTO P., *Pédagogie de l'environnement*, Paris, PUF, L'Éducateur, n° 80, 1982, p. 89-107.

¹⁷ MERENNE-SCHOUMAKER B., *Didactique de la géographie. Organiser les apprentissages*, Bruxelles, De Boeck, Action Sciences Humaines, 2^e édit., 2006, 255 p, p. 83-86.

¹⁸ AUDIGER Fr., *op. cit.*, p. 12.

4. Conclusion

En s'exerçant dans un territoire concret, en s'ouvrant à d'autres territoires, l'élève peut sans conteste se former en environnement et en citoyenneté. Les matières étant complexes, il peut travailler sur les contradictions qui fondent notre monde et comprendre davantage la société dans laquelle il est appelé à vivre. Pour se former, il doit « faire » plutôt que « dire » ce qui impose d'innover dans les dispositifs d'apprentissage, de développer une pédagogie active qui met les élèves devant des situations-problèmes ou les implique dans des recherches-actions. Ces dernières n'auront toutefois du sens que si elles s'inscrivent dans la réalité des territoires proches et parfois plus lointains avec lesquels les élèves peuvent avoir des liens.

Bibliographie

- AUDIGIER F., « Un chemin vers la citoyenneté », *Cahiers pédagogiques*, n° 460, 2008, p. 11-13.
- BAUER A. et MARROU L. (Page consultée le 29 décembre 2007). *Pour une éducation à l'environnement*, [En ligne].
http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_99/environnement/article.htm
- BEAUX J.-Fr., *L'environnement*, Paris, Nathan, Repères pratiques n° 49, 2001, 160 p.
- BRUNET R., FERRAS R. et THERY H., *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Montpellier et Paris, Reclus et La Documentation Française, 3^e édit., 1998, 518 p.
- FERRIER J.-P., *Antée 1. La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire ou le métier des géographes*, Aix-en-Provence, Edisud, 1984, 254 p.

FOURNIER M., « L'éducation à la citoyenneté : une nouvelle mission pour l'école. Entretien avec Robert Ballion », *Eduquer et former*, Paris, Sciences Humaines, 2001, p. 377-379.

GEORGE P., *L'environnement*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 1450, 1971, 128 p.

GIOLITTO P., *Pédagogie de l'environnement*, Paris, PUF, L'Éducateur, n° 80, 1982.

GIOLITTO P. et CLARY M., *Profession enseignant. Eduquer à l'environnement*, Paris, Hachette Education, 1994, 375 p.

KUMURDJIAN D., (Page consultée le 30 décembre 2007). *Eduquer à l'environnement, Education à la citoyenneté, convergences et difficultés*, [En ligne].

<http://www.inrp.fr/Acces/Biennale/7biennale/Contrib/longue/7089.pdf>

LE BERRE M., « Territoires ». BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, 2^e édit., 1995, p. 601-622.

LEVY J. et MICHEL L. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1034 p.

MERENNE-SCHOUMAKER B., *Analyser les territoires. Savoirs et outils*, Rennes, PUR, Didact Géographie, 2002, 166 p.

MERENNE-SCHOUMAKER B., *Didactique de la géographie. Organiser les apprentissages*, Bruxelles, De Boeck, Action Sciences Humaines, 2^e édit., 2006, 255 p.

PINCHEMEL Ph. et G., *La face de la Terre*, Paris, Armand Colin, U Géographie, 3^e édit., 1994, 517 p.

PROGLIO H., *Les 100 mots de l'environnement*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 3787, 2007, 127 p.

VERNIER J., *L'environnement*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 2667, 1992, 128 p.